

Sembrancher

Commune de Sembrancher, district d'Entremont, canton du Valais

ISOS
Ortsbilder®

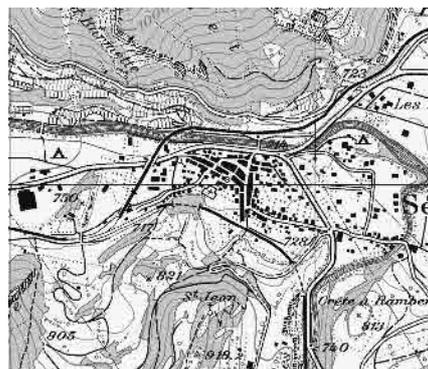


Photo aérienne Charles-André Meyer 1985, © SAT, canton du Valais, Sion

Par sa position de verrou à la sortie des gorges de la Drance, contrôlant l'accès au col du Grand-Saint-Bernard, le bourg a longtemps joué un rôle éminent sur le plan régional. L'existence d'un important tissu d'origine médiévale évite au site d'être confondu avec un simple village rural.



Carte Siegfried 1878



Carte nationale 1995

Petite ville/bourg

XX	Qualités de la situation
XXX	Qualités spatiales
XXX	Qualités historico-architecturales

Sembrancher

Commune de Sembrancher, district d'Entremont, canton du Valais



1



2 Front nord de la place centrale



3



4



5



6



7



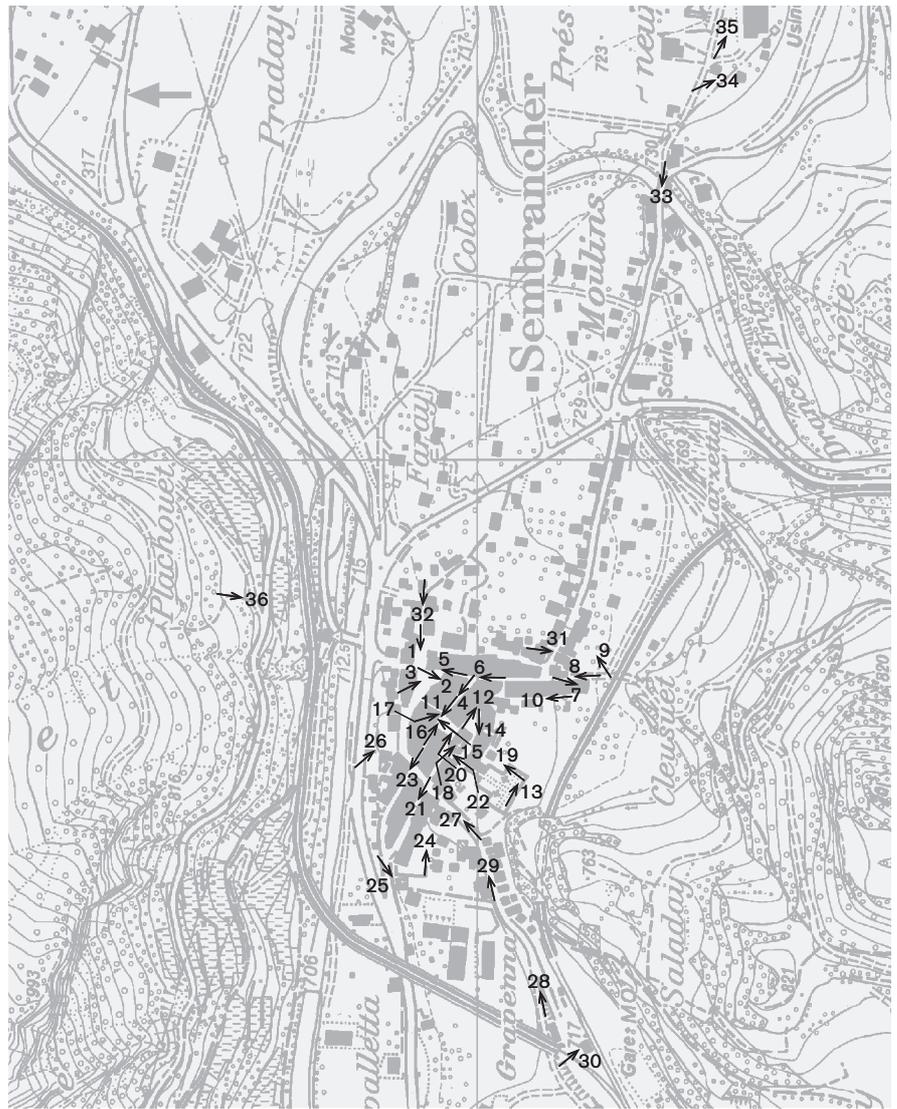
8



9



10



Direction des prises de vue 1 : 8000
Photographie 1995 : 36
Photographies 1998 : 1 – 35



11 Maison de commune, datée 1892



12

Sembrancher

Commune de Sembrancher, district d'Entremont, canton du Valais



13



14 Cure, 18^e s.



15



16



17 Maison Luder, datée 1765



18 Eglise Saint-Etienne



19



20



21



22



23



24



25 Chapelle fondée en 1445

Sembrancher

Commune de Sembrancher, district d'Entremont, canton du Valais



26



27



28



29



30 Gare, vers 1912



31



32



33



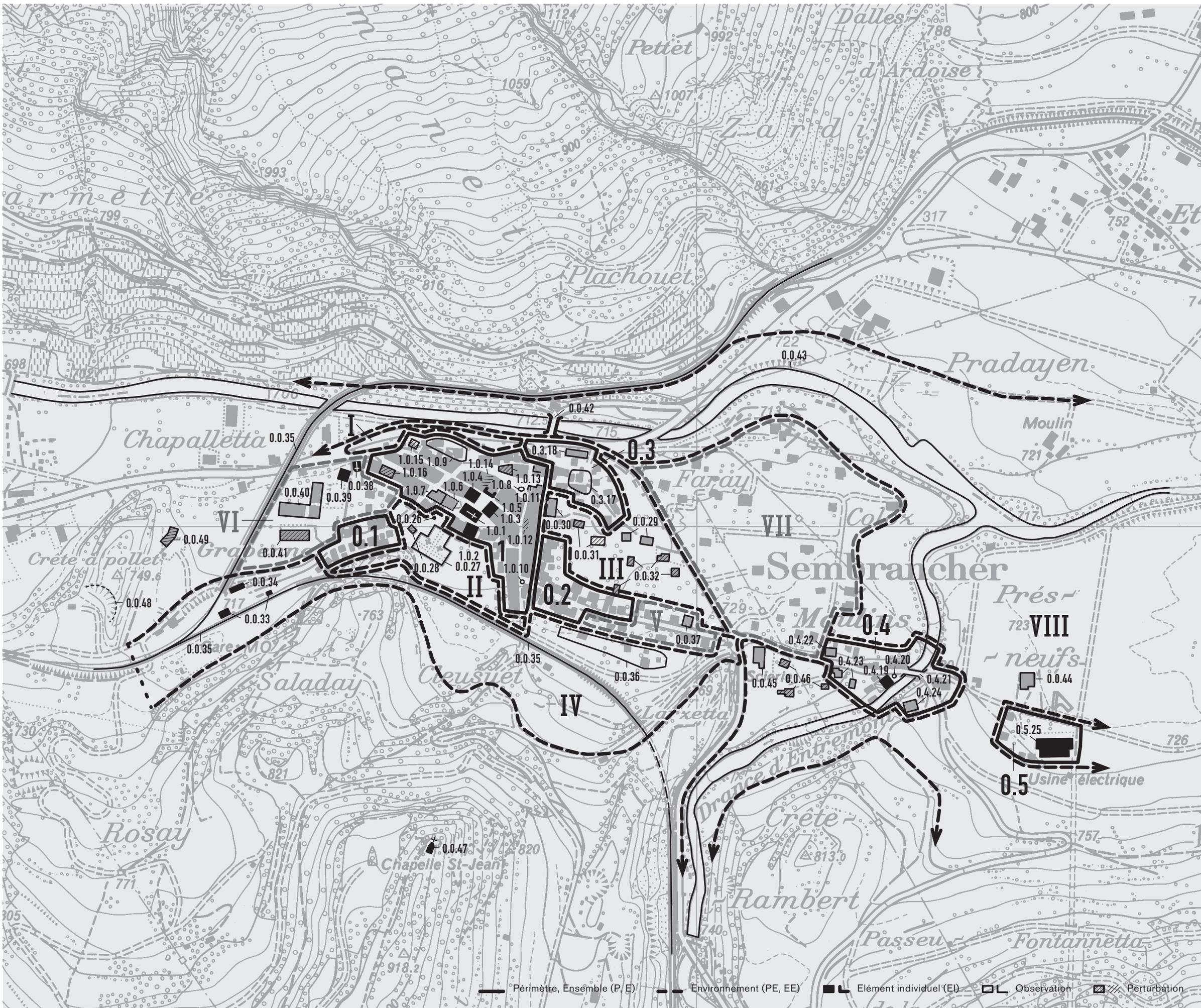
34 Villas de fonction



35 Usine électrique, vers 1930



36



**P Périmètre, E Ensemble, PE Périmètre environnant,
EE Echappée dans l'environnement, EI Elément individuel**

Type	Numéro	Désignation	Catégorie d'inventaire	Qualité spatiale	Qualité hist.-arch.	Signification	Obj. de sauvegarde	Observation	Perturbation	Photo n°
P	1	Emprise du bourg historique médiéval, également marqué par une influence baroque sensible	A	X	X	X	A			1–24,26, 27,36
E	0.1	Rangée de dépendances, pour l'essentiel antérieures au 19 ^e s.	A	X	/	X	A			29
E	0.2	Groupe de dépendances jouxtant le bourg, constitué au 18 ^e –19 ^e s.	AB	/	/	X	A			31
E	0.3	Tissu lâche et composite formé autour d'un noyau ancien de dépendances, au 20 ^e s., dans le prolongement de la place centrale	C			/	C			32
E	0.4	Les Moulins, implanté à cheval sur la Drance, dont le nom provient du moulin qui en constitue le noyau ; 18 ^e –19 ^e s.	B	/	/	/	B			33
E	0.5	Usine électrique, villas de fonction et dépendances, vers 1930	A	/	/	/	A			34,35
PE	I	Bande étroite de jardins et de vergers assurant la liaison avec la route de passage, mal entretenue	a			X	a			26
PE	II	Jardins, prés et vergers formant une enclave à l'arrière du bourg	a			X	a			9,13
PE	III	Prés et vergers en cours d'urbanisation, séparant le bourg de la route	ab			/	a			
PE	IV	Premiers contreforts du versant ; prés et vergers, bosquets	a			/	a			
PE	V	Tissu mixte bordant la route rejoignant les Moulins	b			/	b			
PE	VI	Terrains largement construits marquant l'entrée du site depuis la plaine	b			X	b			
PE	VII	Prés et vergers en cours d'urbanisation, isolés par la route de passage	b			/	b			
EE	VIII	Terrains agricoles prolongeant le cours de la Drance, marquant fortement l'image du site	a			X	a			
EI	1.0.1	Eglise Saint-Etienne d'origine médiévale, transformée en 1686; clocher gothique tardif à flèche polygonale typique de la région				X	A			18,19, 28,36
EI	1.0.2	Cure d'aspect baroque, 18 ^e s. ; trois niveaux sous un toit à pavillon à pente réduite ; appuis de fenêtre bombés en granit ; doubles fenêtres créant une façade très plane				X	A			14
EI	1.0.3	Maison Luder, datée 1765 sur la porte d'entrée, délimitant la place de l'église				X	A			16,17
EI	1.0.4	Maison de commune datée 1892 ; chaînes d'angle et encadrements en granit				X	A			11,15
EI	1.0.5	Souste d'origine médiévale ; dès 1439, les charretiers empruntant le col devaient y déposer leurs marchandises				X	A			15
	1.0.6	Vide de construction créé face au parvis de l'église par la démolition d'une vaste grange, suite à un incendie						o		
	1.0.7	Immeuble édifié vers 1980 sur l'emplacement d'une grange ; pastiche médiocre ne respectant guère que la volumétrie d'origine ; balcons en béton en pignon et sur l'arrière						o		
	1.0.8	Place centrale dominée par une fontaine ovale des années 1950, remplaçant une fontaine à deux bassins en pierre traditionnelle						o		2,3
	1.0.9	Dépendances et fontaine traditionnelle dominant la route de passage						o		
	1.0.10	Fontaine à bassin en pierre monolithique de grande taille et chèvre en pierre						o		
	1.0.11	Vide de construction, suite à des démolitions, rompant la continuité spatiale de la place centrale						o		1
	1.0.12	Vitrine et habillage de l'embrasure en aluminium, particulièrement gênants du fait de leur position dans l'axe de la rue principale						o		
	1.0.13	Immeuble locatif bordant la place centrale, vers 1970 ; tranche sur le tissu historique par ses fenêtres trop larges, l'affirmation des horizontales, les balcons en pignon						o		

Sembrancher

Commune de Sembrancher, district d'Entremont, canton du Valais

**P Périmètre, E Ensemble, PE Périmètre environnant,
EE Echappée dans l'environnement, EI Elément individuel**

Type	Numéro	Désignation	Catégorie d'inventaire	Qualité spatiale	Qualité hist.-arch.	Signification	Obj. de sauvegarde	Observation	Perturbation	Photo n°
	1.0.14	Démolition créant un vide de construction ; découvre face à la place centrale un nouveau pignon largement percé et muni de balcons en béton							o	1
	1.0.15	Habitation individuelle isolée à l'extrémité d'une rangée de dépendances ; son traitement prétentieux, typique des années 1990, agresse le tissu rural							o	
	1.0.16	Locatif de trois niveaux, vers 1990 ; volume hors d'échelle ; balcons sur les deux faces, bacs et auvents en béton							o	
	0.3.17	Noyau dense formé de dépendances typiques							o	32
	0.3.18	Café des années 1960 créant un obstacle visuel devant le front du bourg ancien							o	36
EI	0.4.19	Ancienne tannerie portant la date de 1748 ; vaste volume prolongé sur trois côtés par des balcons en bois				×	A			33
	0.4.20	Fontaine avec bassins et chèvre en pierre à l'entrée du pont							o	
	0.4.21	Passerelle sur la Drance ; piles en pierres appareillées et tablier posé sur deux poutres métalliques							o	
	0.4.22	Locatif des années 1930 ponctuant l'accès aux Moulins, sans doute créé en relation avec l'usine électrique							o	
	0.4.23	Habitations individuelles des années 1970 marquant l'entrée des Moulins et modifiant son aspect rural d'origine							o	
	0.4.24	Grange-écurie de grande taille cachée derrière un rideau d'arbres, vers 1990							o	
EI	0.5.25	Usine électrique, vers 1930, caractérisée par son langage néo-classique				×	A			35
	0.0.26	Tilleul de grande taille dégagé par la démolition d'une grange							o	
	0.0.27	Cimetière clos de murs							o	13, 19
	0.0.28	Maison des années 1970 menaçant l'espace libre séparant le bourg de la rangée de dépendances ; balcons en béton et béton lavé, escalier-verrue							o	27
	0.0.29	Bâtiments prolongeant spatialement le tissu ancien, mais de construction récente							o	
	0.0.30	Hangar agricole habillé d'Eternit et de planches, dominant les autres constructions ; vers 1970							o	
	0.0.31	Deux immeubles locatifs, après 1970, menaçant le site par leur implantation, leur taille et leur traitement							o	
	0.0.32	Constructions diverses perturbant le site par leur implantation et leur traitement							o	
EI	0.0.33	Gare Heimatstil édifée vers 1912, lors de l'ouverture de la ligne du Martigny-Orsières				×	A			30
EI	0.0.34	Hôtel/buffet de la gare implanté en limite de la plate-forme en remblai, vers 1920				×	A			
	0.0.35	Ligne du Martigny-Orsières et embranchement vers Le Châble de 1952, traversant la vallée sur un viaduc dû à l'ingénieur Alexandre Sarrasin							o	28
	0.0.36	Habitations individuelles des années 1980-90, gênantes parce qu'en contre-haut et en deuxième front de celles bordant la route							o	
	0.0.37	Locatif du début du 20 ^e s. bien intégré dans le site							o	
EI	0.0.38	Chapelle Les-sept-Joies-de-la-Vierge, fondée en 1445, dominant l'entrée du site ; clocher à alvéole				×	A			25
EI	0.0.39	Ancien hôpital, puis école des filles au 19 ^e s. ; aujourd'hui tribunal d'Entremont ; état actuel 17 ^e -18 ^e s.				×	A			
	0.0.40	Ecole créée en deux étapes, dans les années 1970-90, menaçant le site par sa taille importante							o	
	0.0.41	Locatif de cinq niveaux perturbant le site par sa taille et son traitement							o	
EI	0.0.42	Pont sur la Drance ; arche ancienne en pierre, rabotée pour permettre la pose d'un tablier plan en béton				×	A			

**P Périmètre, E Ensemble, PE Périmètre environnant,
EE Echappée dans l'environnement, EI Elément individuel**

Type	Numéro	Désignation	Catégorie d'inventaire	Qualité spatiale	Qualité hist.-arch.	Signification	Obj. de sauvegarde	Observation	Perturbation	Photo n°
	0.0.43	Cours de la Drance de Bagnes et d'Entremont, ponctué d'un rideau d'arbres						o		
	0.0.44	Hangar agricole dressé face à l'usine électrique dans les années 1990						o		
	0.0.45	Hangar en bois d'une scierie, 20 ^e s.						o		
	0.0.46	Résidences secondaires menaçant les Moulins par leur implantation							o	
EI	0.0.47	Chapelle Saint-Jean avec clocher à alvéole ; créée sur l'emplacement d'une tour détruite en 1475				×	A			
	0.0.48	Site préhistorique de Crettaz-Pollet						o		
	0.0.49	Locatif au pied d'une butte, représentant une menace pour le paysage						o		

Evolution de l'agglomération

Histoire et étapes du développement

Le site tire son nom d'une altération de celui de son saint patron Pancrace, devenu saint Brancher par métathèse. Il est mentionné en 1177 sous la dénomination Sancti Pancratii de Branchi, puis Sancto Brancherio en 1199 et Sancto Brancacio en 1217. Aussi bien la précocité des premières mentions que leur nombre indique l'importance de la localité dans l'histoire régionale. La découverte du site préhistorique de Crettaz-Pollet (0.0.48), après 1974, à proximité de l'agglomération, paraît confirmer une implantation déjà ancienne sur les lieux, en liaison avec la colonisation du col du Grand-Saint-Bernard. Au néolithique moyen, vers 3900 à 3200 av. J.-C., des hommes y implantèrent un hameau et un cimetière. Au Hallstatt, à l'époque du premier Age du Fer, entre 750 et 400 av. J.-C., un complexe d'habitations avec un atelier de poterie artisanale occupa tout le pied de la colline. A La Tène finale et au 1^{er} siècle de notre ère, les traces d'occupation humaine se font plus diffuses, ce qui peut aussi bien indiquer une baisse de la population résidente qu'un déplacement de l'agglomération, par exemple sur l'emplacement du futur bourg historique médiéval.

Occupé au Moyen Age par la Savoie, le site acquit une certaine notoriété, du fait notamment de sa position stratégique à la sortie de la partie étroite de la vallée, prenant par endroits l'allure d'un véritable défilé, à l'embranchement du Val d'Entremont et du Val de Bagnes. En 1239, des lettres de franchise furent accordées au bourg par Amédée IV de Savoie, puis confirmées par ses successeurs, qui autorisèrent entre autres la tenue d'un second marché annuel. Ceci souligne bien l'importance accordée à cette « ville », au sens médiéval du terme ; à moins que cela n'indique la difficulté d'assurer la promotion, au sens moderne du terme, de cette localité et d'y attirer de nouveaux habitants. Le monopole du marché de Sembrancher fut longtemps contesté dans tout l'Entremont ; ainsi, des communautés entières, parmi lesquelles Bourg-Saint-Pierre en 1299–1300, puis à nouveau en 1302–1303, ainsi que Liddes en 1300–1301, durent verser une amende au châtelain pour y avoir contrevenu. Le pouvoir de ce dernier

était fondé sur la présence d'un château, dont une partie des murs de l'ancienne tour est aujourd'hui incorporée à la chapelle Saint-Jean (0.0.47), implanté sur une butte escarpée et boisée dominant le site. Au tout début du 14^e siècle fut édifée une halle du marché, peut-être à l'emplacement de ce qui deviendra la souste (1.0.5). Le bâtiment est mentionné à plusieurs reprises dans les comptes de la châtellenie au cours des 14^e et 15^e siècle, pour des réparations diverses : fuites dans le toit, puis création d'une enveloppe en maçonnerie. Parallèlement, l'importance du marché diminua, au fur et à mesure que les paroisses voisines obtinrent la liberté de commerce, Liddes en 1325, puis Orsières et Bagnes en 1328. Le privilège de marché fut cependant renouvelé par les évêques de Sion, après que l'Entremont fut passé entre leurs mains.

Jusqu'à sa conquête par le Haut-Valais, en 1475, qui s'accompagna de nombreuses destructions, dont celle du château, Sembrancher constitua l'un des points d'attache de la noblesse savoyarde, qui s'y fit construire toute une série de maisons ; ces dernières, quoique de taille réduite, étaient souvent intérieurement richement décorées, comme la maison Delasoie occupant le front nord de la place centrale. Parallèlement, le statut de bourg se traduisit par l'attribution de nouvelles franchises, au 14^e et au 15^e siècle, faisant de Sembrancher une véritable capitale régionale. Ce statut est corroboré par la présence d'un hôpital, devenu aujourd'hui siège du tribunal d'Entremont (0.0.39), situé à l'entrée du site en venant de Martigny, à côté de la chapelle Les-sept-Joies-de-la-Vierge (0.0.38). La levée de la contribution effectuée en 1313 par le comte Amédée V, afin de financer son voyage à Rome pour y accompagner l'empereur Henri VII, ne nous fournit pas le chiffre de la population, contrairement à toute une série de localités de la vallée, dans la mesure où Sembrancher y est mentionnée en tant que « ville franche exemptée ». Du fait des épidémies de peste qui se succédèrent de 1349 à 1451–52, le nombre de contribuables chuta de près de 60%. A la fin de cette période, le nombre de feux ne dépassait pas la quarantaine, correspondant à une population d'environ 200 habitants. La paroisse de Sembrancher paya ainsi le plus lourd tribut de tout l'Entremont à

l'épidémie, même si la baisse du nombre de contribuables ne correspond pas forcément à une baisse identique de la population, mais reflète en partie aussi un appauvrissement des habitants, qui disparaissent de ce fait du rôle des contribuables. Après 1475, le bourg perdit progressivement de son importance et tendit à se figer, même si l'époque baroque, très présente dans tout le Bas-Valais, marqua extérieurement un certain nombre d'édifices, parmi lesquels l'église Saint-Etienne, transformée en 1686, la maison Luder ou la cure (1.0.1 à 1.0.3). En 1748 fut édifiée en bordure de la Drance d'Entremont, en contre-haut du moulin, une importante tannerie (0.4.19). Réalisée par Joseph Murith, venu du canton de Fribourg, elle vit naître son fils Laurent-Joseph. Devenu chanoine du couvent du Grand-Saint-Bernard, il accompagna le général Bonaparte jusqu'à Aoste en 1800. Naturaliste, botaniste et archéologue distingué, il fut un éminent savant de son temps et publia de nombreux ouvrages.

Sur la carte Siegfried de 1878, l'agglomération présente pratiquement sa structure actuelle, dominée par le bourg historique médiéval (1). Ce dernier, qui présente un tissu concentré, s'étend sur toute la largeur de la vallée, du cours de la Drance de Bagnes aux rochers qui constituent les premiers contreforts du mont de Catogne. Il se prolonge, de part et d'autre, par des groupes de constructions linéaires, à l'origine essentiellement dominés par des dépendances en madriers, typiques de la région. La sortie du bourg en direction du val de Bagnes et du col du Grand-Saint-Bernard s'effectue par un pont en pierre franchissant la Drance de Bagnes face à la place centrale (0.0.42), tandis que l'accès au val d'Entremont se réalise par les Moulins (0.4), implanté à cheval sur la Drance d'Entremont, plus étroite, que franchit une simple passerelle (0.4.21). Le bourg comptait alors quelque 800 habitants, un chiffre qui, après avoir baissé progressivement jusque dans les années 1960, est pratiquement remonté aujourd'hui au même niveau.

La construction du chemin de fer Martigny-Orsières, en 1912, qui normalisa les liaisons avec Martigny et la plaine du Rhône, désenclava définitivement le site et tout le district, ceci au détriment peut-être de leur

spécificité. Dans la mesure où la ligne longe le pied du mont Catogne, la nuisance pour le site est des plus réduite. La création de la gare (0.0.33) et de l'hôtel/buffet de la gare (0.0.34), outre le fait qu'ils constituent des constructions de qualité, s'inscrit dans une sorte de symétrie avec les Moulins, qui facilite l'insertion de ce nouvel objet dans le site. L'embranchement vers Le Châble, réalisé en 1952, dans la mesure où il franchit le fond de la vallée sur un viaduc, pose certains problèmes paysagers, quelque peu gommés par la cicatrisation due au passage du temps. La construction d'un complexe hydro-électrique (0.5), durant l'entre-deux-guerres, formé de l'usine (0.5.25), de ses annexes et de deux villas de fonction, au-delà de la Drance d'Entremont, accentua encore l'axe est-ouest, qui tend à constituer l'épine dorsale du site.

A partir des années 1960, et surtout 1970, des constructions tendirent à s'implanter à la périphérie du bourg et des noyaux anciens, au détriment de la lecture de la structure historique. Dans la mesure où cette dernière est très accusée, le site a, à ce jour, bien résisté à cette pression, même si le seuil de non retour est près d'être atteint.

Le site actuel

Relations spatiales entre les composantes du site

Le bourg historique (1), du fait de la densité de son tissu, de sa structure très concentrée, de son image médiévale encore sensible, marque fortement le site. Il est lui-même dominé par le noyau constitué autour de l'église paroissiale (1.0.1) et de la cure (1.0.2), qui tend à constituer un bourg dans le bourg. Dans la mesure cependant où la transition avec le restant du tissu est progressive, que, par ailleurs, il n'existe pas de coupure dans les étapes de construction, que l'église elle-même a été profondément remaniée au 17^e siècle, cette sorte de « super » densification n'a pas fait l'objet d'une délimitation supplémentaire dans le relevé. A l'exception de deux places, d'ailleurs de taille relativement réduite, le tissu est fortement marqué par la juxtaposition de trois rues parallèles, orientées grosso modo selon le lit de la vallée, qui butent toutes trois sur une voie perpendiculaire.

L'orientation de cette dernière résulte de la volonté de couper, avec les constructions qui la bordent et qui constituent une véritable muraille, la vallée à la hauteur du pont qui franchit la Drance pour rejoindre le col du Grand Saint Bernard (0.0.42). Le tissu, du fait d'un parcellaire étroit et profond, en lanière, formé de constructions contiguës étroitement groupées, a conservé son caractère médiéval d'origine. Il reflète une certaine austérité du paysage, austérité qui n'empêche pas le bourg de présenter un caractère étonnamment méridional. Ce tissu est globalement bien préservé, à l'exception de deux interventions des années 1970 (1.0.13, 1.0.14), à la hauteur de la place centrale, et de deux autres des années 1980 – 90 (1.0.15, 1.0.16), davantage pastichantes, mais dont le résultat n'est pas plus satisfaisant. La démolition, suite à un incendie, d'une rangée de vastes dépendances (1.0.6), face au parvis de l'église, dont une partie a été reconstruite (1.0.7), crée un vide qui modifie la perception spatiale, comme ce fut déjà le cas antérieurement dans le front est (1.0.11) de la place centrale.

Parmi les ensembles prolongeant le bourg, celui implanté sur la voie reliant la gare (0.1) se caractérise à la fois par une structure linéaire très claire, un tissu de dépendances très homogène et un état de conservation excellent. A l'autre extrémité, l'ensemble situé au débouché de la place centrale (0.3), du fait sans doute de sa proximité avec la route de passage, a subi nombre de transformations, seul un noyau restreint de dépendances (0.3.17) rappelant sa fonction d'origine. Les autres ensembles s'inscrivent entre ces deux extrêmes et sont menacés à la fois de l'intérieur, par des transformations discutables, et de l'extérieur, par l'implantation de constructions neuves à proximité.

Le bourg médiéval est séparé de la route de passage, qui suit aujourd'hui le cours de la Drance, par une bande étroite formée de jardins et de prés en pente, dont l'entretien laisse à désirer (I). Les prés et les vergers situés au dos de l'église et de la cure (II), incluant le cimetière, jouent un rôle primordial dans la protection du bourg, avec les premiers contreforts du versant traversés par la voie du chemin de fer (IV), qui les prolongent jusqu'à la lisière de la forêt. A l'ex-

ception, notable, d'une habitation individuelle des années 1970 (0.0.28), ils sont demeurés libres de toute construction parasite dans le prolongement immédiat du bourg, garantissant sur une face au moins la persistance du caractère rural d'origine du site. A l'est du bourg, une poche formée de prés en cours d'urbanisation (III) sépare le tissu ancien de la route de passage, tandis qu'un tissu relativement hétéroclite (V) se développe le long de la route rejoignant les Moulins, dans le prolongement d'un groupe de dépendances anciennes (0.2). De part et d'autre, deux aires clairement délimitées englobent la plupart des constructions neuves édifiées à partir du milieu du 20^e siècle. Alors que la poche ouest (VI), délimitée par le viaduc, est dominée par la nouvelle école (0.0.40) et un locatif de taille importante (0.0.41), hors d'échelle dans ce contexte, l'enclave orientale (VII), prise dans une boucle de la Drance d'Entremont, est principalement réservée à l'habitat individuel dispersé. Une couronne de prés et de champs (VIII), englobant les lits des deux Drance, procure aujourd'hui encore un écrin généreusement dimensionné au site.

Recommandations

Voir également les objectifs généraux de la sauvegarde

Le vide créé devant le parvis de l'église par une démolition (1.0.6), dont on peut regretter qu'il corresponde à un dénoyautage local du tissu, devrait faire l'objet d'un concours d'idées destiné à en déterminer l'aménagement. Ce dernier devrait viser à une grande simplicité, pour ne pas concurrencer ou altérer le caractère du lieu.

La démolition d'une partie de la rangée délimitant le front oriental de la place centrale (1.0.11) provoque une dévalorisation importante de sa définition spatiale. La réalisation d'une nouvelle construction, respectant les gabarits des immeubles voisins, paraît souhaitable. Dans ce cas aussi, un concours garantirait une solution optimale.

Les constructions des années 1970–90 incorporées dans le tissu historique représentent une perturbation, notamment du fait de la création de balcons,

un dispositif qui est totalement atypique dans un tissu d'origine médiévale, dans lequel les pleins des murs dominant sur les vides des ouvertures. Le simple respect de cette règle fondamentale garantirait la pérennité du caractère historique du bourg en cas de transformations.

La vitrine en aluminium d'une pharmacie (1.0.12), même si, en soi, cette dernière constitue une intervention relativement modeste, représente un exemple de ce qu'il convient d'éviter dans le bourg, par comparaison avec deux vitrines toutes proches, qui se remarquent à peine. Dans ce cas, c'est l'importance du placage, allié à une position particulièrement visible, dans l'axe d'une rue, sous un balcon baroque, qui en fait une perturbation. Aussi, une certaine retenue dans l'utilisation de matériaux contemporains s'impose-t-elle pour ne pas « traumatiser » ce tissu d'origine médiévale.

En fonction de l'urbanisation avancée des prés et des vergers à la périphérie des noyaux historiques, seuls de rares abords justifient encore une conservation intégrale. Aussi, celle-ci, notamment dans le prolongement du bourg, doit-elle être appliquée, conformément aux objectifs généraux de la sauvegarde, avec une rigueur toute particulière.

En ce qui concerne les terrains marquant l'entrée du site en venant de Martigny (VI), leur sauvegarde intégrale, vu l'impact des constructions nouvelles, ne peut plus être garantie. Etant donné l'importance de cette aire, liée à sa proximité avec le bourg et le groupe de dépendances le mieux conservé (0.1), toute nouvelle réalisation devra obligatoirement faire l'objet d'une étude d'impact.

Qualification

Appréciation du bourg dans le cadre régional

☒☒☒/ Qualités de la situation

Le site occupe une situation prépondérante au confluent des Drance de Bagnes et d'Entremont, sur une plate-forme étroite enserrée entre les deux versants de la vallée, qu'il barre entièrement. Ces qualités paysagères sont aujourd'hui à peine réduites du fait de l'implantation de nombreuses constructions à la périphérie, principalement au cours de ces vingt dernières années, dans la mesure où le bourg proprement dit a conservé dans une large mesure ses prolongements naturels.

☒☒☒☒ Qualités spatiales

Les qualités spatiales du site, particulièrement prépondérantes dans le bourg, découlent de l'existence d'un tissu extrêmement dense, dans lequel se lit toujours l'application de règles de planification claires. Dans les autres noyaux, elles sont liées à la présence de structures linéaires radiales bien définies, tandis que les relations spatiales entre les noyaux assurent une cohésion globale.

☒☒☒☒ Qualités historico-architecturales

Les qualités historiques et architecturales sont prépondérantes, notamment dans le bourg historique, du fait d'une structure concentrée très typée, résultant à la fois d'une croissance organique et de l'application d'une ordonnance très stricte. Elles sont soulignées par la présence d'un tissu médiéval de qualité, auquel s'est juxtaposé un important développement baroque. A cela s'ajoute, dans les différents noyaux, une série de dépendances typiques de la région, dont l'aspect rural et le choix du madrier comme matériau de construction les oppose aux habitations en maçonnerie du bourg. Les installations ferroviaires et hydro-électriques réalisées au 20^e siècle, du fait de leur intérêt architectural, participent également à ces qualités.

Sembracher

Commune de Sembracher, district d'Entremont, canton du Valais

2^e version 10.1995/jpl

CD n° 233 260

Films n° 3119–3120a (1978) ; 8453 (1995) ;
8910–8913 (1998)

Coordonnées de l'Index des localités
600.558/125.321

Mandant
Office fédéral de la culture (OFC)
Section du patrimoine culturel et des
monuments historiques

Mandataire
Bureau pour l'ISOS
Sibylle Heusser, arch. EPFZ
Limmatquai 24, 8001 Zurich

ISOS
Inventaire des sites construits à protéger
en Suisse